

Dossier entrepreneurs

# Entrepreneurs : Quatre questions à propos de leur patrimoine



## « La situation spécifique du client occupe toujours une place centrale. »

Financer une résidence secondaire ou transférer des actifs de son entreprise vers son patrimoine privé ? Les entrepreneurs sont confrontés à de multiples défis tout au long de leur carrière. ABN AMRO Private Banking voit certaines de ces préoccupations revenir régulièrement sur le devant de la scène dans le chef de ses clients.

Chaque entrepreneur doit relever ses propres défis. « Les questions que nous recevons sont très diverses et la situation spécifique du client occupe toujours une place centrale », explique Dirk Denies, ingénieur patrimonial chez ABN AMRO Private Banking. « L'essentiel, bien sûr, c'est ce que le client souhaite et ce qu'il attend de nous. Tout est fait à la carte en fonction du client. »

Toutefois, il existe un certain nombre de questions que les entrepreneurs posent régulièrement aux experts d'ABN AMRO Private Banking :



### 1. Comment puis-je financer une résidence secondaire ?

« Une question que nous recevons régulièrement vient d'entrepreneurs qui ont des vues sur une résidence secondaire », poursuit Dirk Denies. « Ils se demandent comment en supporter les frais au mieux. Parfois, ils ont peu de fonds privés et beaucoup de liquidités dans leur entreprise, ou vice-versa, et ils veulent que nous leur expliquions comment financer au mieux cet achat. Nous sommes une sorte de sparring-partner pour les orienter à cet égard. »

#### **Vous voulez en savoir plus sur l'investissement dans l'immobilier à l'étranger ?**

Lisez nos conseils : « **Nouvelle législation fiscale sur la déclaration des biens immobiliers situés à l'étranger.** »

### 2. Puis-je transférer d'actifs de l'entreprise vers ma sphère privée ?

Un autre défi auquel les experts sont régulièrement confrontés est la question du transfert d'actifs de l'entreprise vers le patrimoine privé. « Pour les professions libérales et les PME, l'entreprise constitue souvent et depuis de nombreuses années un instrument d'épargne à long terme. Nous rencontrons fréquemment des entrepreneurs qui, arrivés à la fin de leur carrière, souhaitent transférer les actifs qu'ils possèdent au sein de leur entreprise vers leur patrimoine personnel », explique Xavier Piqueur, ingénieur patrimonial.

« Mais ce n'est pas toujours aussi simple qu'il n'y paraît. Parfois, l'entreprise possède des biens immobiliers, par exemple, et il peut donc être utile de conserver l'entreprise même si celle-ci n'a plus de raison d'être sur le plan professionnel. Tout dépend de la situation. »

#### **En savoir plus ? Lisez nos conseils !**

« **L'année 2020 permet la distribution de la réserve de liquidation** »

### 3. Comment puis-je organiser mon entreprise pour la transmettre à la génération suivante ?

Les dirigeants de grandes entreprises se posent d'autres questions. « Ils veulent souvent savoir comment organiser leur entreprise – ou une partie de celle-ci – en vue de la transmettre à la génération suivante », poursuit Xavier Piqueur. « Dans ce cas, nous examinons avec eux les modalités de mise en œuvre et déterminons qui, au sein de la génération suivante, serait susceptible d'entrer dans l'entreprise. Si cela s'avère trop compliqué, nous pouvons le cas échéant aider à préparer la vente à des tiers. »

**Dans cette session d'experts, vous apprendrez tout sur la planification du patrimoine.**

Regardez la Session d'Expert : « **La planification patrimoniale** »

### 4. Dois-je investir à titre privé ou dans le cadre d'une entreprise ?

« Tout le monde veut voir son argent fructifier. Les entrepreneurs aussi, et ils ont l'opportunité de nous rencontrer pour réfléchir à la manière dont ils peuvent s'y prendre », explique l'expert Marcel Kunnen. « Le font-ils à titre privé ou dans le cadre de leur entreprise ? Et est-ce entièrement sous forme d'actions ou aussi partiellement sous forme d'obligations ? »

Il faut bien sûr répondre à ces questions relatives aux investissements en toute transparence. « C'est précisément la politique que nous défendons chez ABN AMRO Private Banking. Nous avons donc mis au point une analyse E&E (Analyse Entreprise & Entrepreneur) qui tient compte d'une simulation de l'impôt sur les sociétés », poursuit Marcel Kunnen. « Ce faisant, nous tenons toujours compte des objectifs et du profil de risque du client, mais nous lui donnons immédiatement un aperçu détaillé des différentes options qui tiennent compte de l'impôt sur les sociétés. »

**En savoir plus ? Lisez nos conseils !**

« **Analyse E&E : une plus grande transparence pour les sociétés d'investissement** »



## Ces défis vous interpellent en tant qu'entrepreneur ?

À moins que vous ne soyez confronté à d'autres problématiques ? Vous trouverez de plus amples informations sur notre approche spécialisée destinée aux entrepreneurs dans la Session d'Expert 'Entreprise & Entrepreneur'.

Prenez rendez-vous sans engagement et découvrez ce que nous pouvons faire pour vous.



**Marcel Kunnen**

Expert E&E

+32 476 301 603

[marcel.kunnen@be.abnamro.com](mailto:marcel.kunnen@be.abnamro.com)